

Trajectoire, jalons, indicateurs cibles

1. Trajectoire : construction de l'Université Sorbonne Paris Cité.

L'objectif principal de l'Idex USPC est de faire progresser de manière très substantielle la qualité de notre recherche et de notre enseignement. Il s'agit de renforcer nos missions fondamentales et d'offrir un meilleur service public - pour y parvenir, nous allons constituer une université unifiée à quatre ans, c'est à dire à l'horizon 2016. La contractualisation 2014-2018 prendra en compte cette ambition.

Le processus de constitution de l'université unifiée est sous la responsabilité des conseils centraux des établissements fondateurs.

La présente convention ne préjuge pas de ce que seront les modalités d'intégration ou d'association des établissements à la future université, qui seront définies dans le cadre d'une concertation avec les acteurs.

Ceci supposera la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions en parallèle :

Sur la gouvernance de la future université : Une commission de concertation sur l'organisation de l'université unifiée est chargée d'instruire les options juridiques disponibles et de favoriser l'appropriation du projet par les communautés au sein des établissements membres. La finalisation des statuts est prévue à 36 mois, pour un vote formel par les établissements à 42 mois.

Sur la recherche : L'organisation en divisions et en départements disciplinaires sera engagée progressivement. Les premiers départements pourront s'appuyer sur les labex labellisés. Le périodex sera revu annuellement, la première année sur la base de l'évaluation AERES, ensuite sur avis du conseil scientifique de l'Idex. Les appels d'offres structurants pour le financement de chaires, projets et contrats doctoraux seront également lancés annuellement et évalués par le conseil scientifique de l'Idex. La politique de l'Idex fera l'objet d'une concertation avec les labex et autres projets labellisés issus des investissements d'avenir.

Sur la formation : L'offre de formation du PRES au niveau master est déjà en cours de mise en cohérence globale dans le cadre de la contractualisation 2014-2018, l'objectif étant de proposer sans délais l'offre la plus cohérente possible à l'échelle de l'ensemble des établissements. Les cas non-résolus de redondance, qui devraient être une minorité, feront l'objet de concertations en vue d'une résolution d'ici le début du prochain contrat. La réflexion sur la nouvelle organisation des licences et de l'année de fondations/propédeutique sera mise en place après l'évaluation AERES. L'objectif est de pouvoir mettre en place rapidement un certain nombre de nouveaux cursus à titre d'expérimentations.

A terme cette organisation débouchera sur une architecture de départements ou UFR et la mise en place de programmes interdisciplinaires. De nouveaux collèges doctoraux par division devraient également être constitués par rapprochement et recombinaison des écoles doctorales actuelles.

Sur l'organisation des fonctions opérationnelles : Plusieurs chantiers seront engagés sans délais pour travailler à la convergence des fonctions opérationnelles des établissements. Il appartient à la commission

de concertation sur l'organisation de l'université unifiée de définir les besoins et de programmer les travaux nécessaires, en lien avec les services compétents dans les établissements.

2. Jalons.

Le tableau ci-après recense les principaux jalons de construction de la mise en œuvre de l'I dex et de la construction de l'Université Sorbonne Paris Cité unifiée. Il se décline en fonction des différentes grandes catégories d'actions : gouvernance, recherche, formation, ressources humaines et partenariat. Les dates sont exprimées en mois à partir du démarrage opérationnel du projet. Celui-ci a été fixé à juin 2012, date d'élaboration du présent document. Il correspond à un objectif de vote des statuts de la nouvelle université unifiée début 2016 (42 mois), conformément au projet I dex USPC, l'Université Sorbonne Paris Cité démarrant de manière effective dans les mois suivants (~48 mois).

Les jalons sont regroupés sur des périodes successives de six mois. Certains d'entre eux ont été ajustés de quelques mois, pour cadrer avec les échéances institutionnelles indépendantes (évaluation AERES, calendrier des rentrées universitaires).

Gouvernance	Recherche	Formation	RH	Partenariats	Date (mois)
Nomination des membres de l'Alliance SPC et du comité opérationnel. Audit des systèmes d'information	1er appel d'offre projets/émergence	Groupe de travail sur la cohérence de l'offre de formation		Lancement de la SATT - signature des conventions	0
Nomination des membres du conseil scientifique I dex Mise en place d'un site web USPC Travaux de la commission de concertation sur les divisions et départements	Evaluation AERES des équipes 1er appel d'offre chaires et programmes interdisciplinaires	Dépôt de l'offre de formation globale SPC Evaluation AERES des formations	Recrutement d'un secrétaire général Mise en place d'une commission technique au niveau SPC Mise en place d'un groupe de travail RH	Premières déclarations d'inventions traitées par la SATT	6
	Mise en place des premiers programmes interdisciplinaires 1ère révision du peridex post-AERES	Groupe de travail sur les collegiums Groupe de travail sur la licence / propédeutique 1er appel à candidatures pour contrats doctoraux		Accords avec les pôles de compétitivité Mise en place d'une association des anciens d'USPC	12

Gouvernance	Recherche	Formation	RH	Partenariats	Date (mois)
Intégrations des premières équipes dans les départements et divisions Début du contrat quinquennal 2014-2018	2ème appel d'offre projets/émergence/chaires	Mise en place des collegium Mise en place expérimentale des premières propédeutiques/licence Planification des nouvelles écoles/collèges doctoraux	1ère campagne de redéploiement de postes	Mise en place sur le site web d'un portail unique pour la formation continue Première campagne de levée de fond USPC	18
	2ème révision du périodex par le conseil scientifique	Mise en place des nouveaux diplômes issus des labex/idefi Mise en place des collèges doctoraux 2ème appel à candidatures pour contrats doctoraux		Base de données centralisée pour les stages et offres d'emploi	24
	2ème vague de création programmes interdisciplinaire 3ème appel d'offre projets/émergence/chaires		2ème campagne de redéploiement de postes		30
Deuxième vague d'intégration dans les départements et divisions Draft des statuts USPC	2ème révision du périodex par le conseil scientifique	3ème appel à candidatures pour contrats doctoraux Evaluation du nouveau dispositif de formation			36
Vote des statuts de l'USPC par les conseils des établissements	4ème appel d'offre projets/émergence/chaires		3ème campagne de redéploiement de postes	Appel de fond auprès des anciens d'USPC	42
Création de l'USPC	3ème révision du périodex par le conseil scientifique	Mise en place générale du nouveau programme licence			48

Les différentes couleurs de fond du tableau représentent les différentes années des 48 mois de la période probatoire du projet idex (48 mois)

3. Indicateurs généraux

Un grand nombre d'indicateurs cibles ont été décrits dans la première note delta, après la présélection de notre projet au second appel d'offres Idex. Ces indicateurs généraux sont repris dans le tableau ci-après, groupés par grandes thématiques. Par rapport au document initial soumis au jury international, ils comportent quelques modifications mineures, liées principalement à la consolidation avec les informations

issues des Labex et Idefi finalement sélectionnés, informations qui n'étaient pas encore connues au moment de la présentation devant le jury (en particulier les labex vague 2 et les Idefi).

Ces ajustements sont les suivants :

- Le périmètre d'excellence initial a augmenté de 37% à 43%, du fait de l'inclusion des deux labex sélectionnés en vague 2 (*Gr-EX* et *WhoAmI*), ainsi que de des quatre labex « A6 » (*MediResisTox*, *NeuroVasc*, *Innovasc*, *Immunochronic*). La modification est modeste, dans la mesure où beaucoup d'équipes de ces labex étaient déjà incluses dans le peridex ;
- Les diplômes adossés aux Labex et Idefi ne sont pas tous des masters, il y a également un MBA et un certain nombre de DU. L'indicateur « nombre de masters basés sur les labex » a donc été modifié en « nombre de diplômes basés sur les labex/idefi » et adapté aux contenus des projets labex retenus.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Indicateur	initial	4 ans	10 ans	Commentaire
Ambition Scientifique				
Scientifiques dans le peridex	43 %	60 %	75%	tient compte des labex 2
Lauréat.e.s ERC	40	60	80	
Classement ARWU	43	38	35	révision indicateur à 4 ans
Projets «high risk» UE	—	5	8	
Scientifiques dans les unités C (ou équivalentes)	3 %	0	0	
Scientifiques dans les unités B (ou équivalentes)	25 %	20 %	15 %	
Publications communes interdisciplinaires	80/an	100/an	s.o.	
Thèses inter-divisions	—	50	100	révision indicateur à 4 ans
Financements externes plateformes	n.d.	2,5 M€/an	4 M€/an	révision indicateur à 4 ans
Enseignement				
Nombre de formations redondantes	30	0	0	
Licences interdisciplinaires	n.d.	20 %	25 %	
Étudiant.e.s en propédeutique et parcours innovant	10 %	30 %	50%	montée en charge décalée dans le temps
Étudiant.e.s de licence sortants sans diplôme	30 %	20 %	15%	
Nouveaux diplômes basés sur les Labex/idefi	0	8	8	masters, MBA, DU
Masters cohabilités à l'international	19	25	30	
Doctorants dans des les PhD programs USPC	10 %	80 %	100 %	révision indicateur à 4 ans
Partenariats économiques				
Montant des contrats privés	25 M€/an	35 M€/an	45 M€/an	
Brevets	30/an	100/an	100/an	
Start-up créées	n.d.	10/an	10/an	
Contrats d'apprentissage	1500	3000	3500	
Taxe d'apprentissage (consolidée)	5 M€/an	10 M€/an	15 M€/an	
Revenus consolidés de la formation continue	10 M€/an	15 M€/an	20 M€/an	révision indicateur à 4 ans
Mécénat / levée de fond des fondations USPC	1 M€/an	4 M€/an	6 M€/an	
Accords avec les pôles de compétitivité	0	4	4	
Europe et International				
Partenariats avec les universités du TOP 100	-	+25%	+30%	
Thèses en co-tutelle	-	+15%	+25%	révision indicateur à 4 ans
Partenariats internationaux privilégiés	0	6	6	
Echanges internationaux (enseignants x semestres)	50	100	150	
Echanges d'étudiant.e.s (entrant.e.s & sortant.e.s)	-	500	700	
Étudiant.e.s étranger.e.s	10 %	25 %	33 %	
Doubles diplômes internationaux	19	25	35	
Financements européens	9,5 M€	11,4 M€	14,0 M€	
Publications USPC en langue étrangère	~5000	+20%	+35%	
Co-publications internationales	~2400	+20%	+35%	
Scientifiques attirés à l'USPC depuis l'étranger	15	30	60	révision indicateur à 4 ans
% d'étrangers recrutés sur les postes redéployés	-	20%	s.o.	
Gouvernance & RH				
Université unifiée	0	1	1	
Construction de la gouvernance	0	100 %	100 %	
Ressources Idex allouées selon le BusPlan	0	90%	90%	
Redéploiement des postes libérés vers le peridex	0	20 %	s.o.	
Analyse qualitative d'image USPC (int/ext)	0	1 quali.	2 quali.	

s.o. = sans objet (du fait de l'augmentation du peridex ou de la création de l'université unifiée, certains indicateurs perdent leur signification à 10 ans)

4. Consolidation des indicateurs I dex / Labex

Chaires, post-docs et contrats doctoraux

Les différents Labex financés dans le cadre du premier ou du second appel d'offre sont construits pour partie autour de la mise en œuvre de certains « instruments standard », dont certains sont également utilisés au niveau l'I dex : **Chaires** environnées pour des scientifiques juniors ou seniors, financement de **post-doctorants** ou encore **contrats doctoraux**.

Sur les **quatre premières années** de fonctionnement, ces différents instruments peuvent être consolidés pour l'ensemble de l'opération USPC, I dex + Labex. Le tableau suivant donne une estimation de ces valeurs.

	Total USPC	dont labex
Chaires senior et junior	12	8
Années post-doc	200	120
Contrats doctoraux	85	35

Le nombre de chaires correspond au nombre de scientifiques ayant été soutenus par des opérations de type *package* environné ou sur des financements de professeur invité pour une période d'au moins un an.

Compte tenu de la durée variable de ce type de financement, les contrats post-doctoraux sont comptabilisés en années de salaire effectivement engagées en année quatre. La contribution de l'I dex est estimative, basée sur le fait que qu'une fraction des projets sélectionnés par le conseil scientifique de l'I dex contiendront des financements de post-docs.

Les financements de thèses sont comptabilisés sous forme de nombre de contrats (durée 3 ans). La contribution de l'I dex contient d'une part des financements directs de contrats (attractivité) et une part estimative pouvant provenir des projets sélectionnés par le conseil scientifique de l'I dex, comme dans le cas des post-docs.

Autres opérations Labex

Les différents labex ont planifié des opérations plus spécifiques :

- Investissement en **équipement**, en général ciblé sur le début de leur période de fonctionnement pour pouvoir apporter immédiatement un avantage compétitif aux équipes scientifiques impliquées. Le montant total de ces investissements est de 3,5 M€ (y compris de la maintenance). On peut estimer que sur cette somme, plus de 2 M€ pourraient être engagés dans la période des quatre premières années.
- Salaires de **personnels ingénieurs, techniques et administratifs**. En tout, les neuf labex sélectionnés ont planifié des financements correspondant à 31 ETP en moyenne sur la durée du financement IA.
- Investissement sur différentes **opérations de formations** : bourses de masters, bourses de mobilité entrante et sortante pour étudiant, learning center, financements de missions pour faire venir des conférenciers invités, *summer schools*...
- Autres investissements : sous-traitance, sites web, documentation, bases de données...